

CHARTRE INVESTISSEUR RESPONSABLE

Kepler Cheuvreux IFE (« KCI ») a pour objectif d'investir les fonds confiés par les souscripteurs dans des opérations de financement en quasi-capital mezzanine, unitranche, dette senior et Euro PP pour accompagner la croissance et la transmission des entreprises de taille moyenne (ETM = PME + ETI) en Europe continentale.

Au-delà de la performance financière qui reste son principal objectif, KCI s'engage à intégrer, dans sa démarche générale d'analyse des opportunités et de gestion des participations, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). KCI espère ainsi s'inscrire dans la durée et jouer un rôle moteur dans la diffusion d'une démarche extra-financière, levier de performance durable au bénéfice de la collectivité.

Dans ce cadre, KCI souhaite intensifier et formaliser, par cette Charte, l'implication de ses équipes sur les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

A. Engagements envers nos souscripteurs

Depuis son origine, KCI a toujours souhaité satisfaire pleinement ses souscripteurs. Pour cela nous nous engageons à :

- assurer qu'il y ait toujours un alignement d'intérêts entre les investisseurs et les dirigeants des sociétés que nous accompagnons. Par ailleurs, les principaux membres de KCI ont investi et s'engagent pour le futur à investir dans chacun des fonds qu'ils gèrent pour le compte de nos souscripteurs ;
- communiquer régulièrement à nos souscripteurs des informations financières et extra-financières selon les meilleures pratiques de la profession au travers de reportings et de réunions d'actionnaires ;
- respecter les critères d'investissement définis par nos souscripteurs en matière d'ESG. Dans cette démarche d'Investisseur Responsable, KCI a également décidé d'exclure de son périmètre d'investissement certains secteurs de l'économie (*i.e.* armes controversées, clonage humain, tabac, alcool distillé, pornographie et toute activité illégale).

En sus, nous ne recommanderons jamais d'investir dans des sociétés ne respectant pas les droits humains au travail.

B. Engagements concernant nos participations

Investir dans des entreprises de taille moyenne à fort potentiel au travers d'instruments de dette et de quasi-capital est notre cœur de métier. Notre ambition est donc d'accompagner nos investissements dans leur développement et nous sommes convaincus que l'amélioration des performances financières va de pair avec l'amélioration des pratiques ESG.

Pour cela nous nous engageons à :

- analyser systématiquement les enjeux ESG de façon appropriée pour chaque opportunité d'investissement ;
- suivre périodiquement les principaux indicateurs ESG traditionnels communiqués pour chacun de nos investissements. Nous inciterons notamment nos participations à entreprendre un processus d'amélioration continue de leurs pratiques ESG ;
- veiller, dans la mesure du possible, à l'application rigoureuse par nos participations des normes environnementales et sociales ;
- encourager l'accès et la participation des cadres et des salariés aux fruits de la croissance des sociétés que nous accompagnons.

C. Engagements envers nos collaborateurs

Fort de notre engagement ESG, nous nous engageons également à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs de KCI aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, à la fois dans leur métier d'investisseur mais aussi au sein de notre propre société de gestion.

D. Mise en œuvre de la Charte

Cette Charte s'applique dès aujourd'hui à tous les niveaux de KCI et pour les fonds conseillés par KCI. La démarche extra financière est portée par l'ensemble de nos collaborateurs (tous l'ont signée) qui auront pour mission de l'appliquer et de la faire vivre au travers des processus d'investissement, de suivi des participations et de reporting.

L'équipe Kepler Cheuvreux IFE